

FSSPX, hier : « affolement sur les marchés ». La question des sacres épiscopaux

Author : spo

Categories : [Eglise universelle](#), [Questions et analyses](#)

Date : 22 décembre 2011



Hier, reproduisant les propos d'un site sédévacantiste, les blogues français et italiens les plus sérieux ont évoqué la pression contre Mgr Fellay exercée par les trois autres évêques, qui seraient disposés à « faire schisme » s'il acceptait un accord avec Rome. Quelques fondements ont pu exister (des réunions d'apéritif, des propos de table de Mgr Tissier : « Retenez-moi, je vais sacrer ! »). Mais pour qui connaît la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X (FSSPX), le fond de l'information n'est pas sérieux. On ne peut pas imaginer Mgr Tissier et Mgr de Galarreta prendre la tête d'un putsch.

En revanche, et c'est bien pour cela qu'on s'est partout emballé : tout le monde sait que cette question des évêques, ou plus exactement la question de l'évêque-Supérieur général, puisque telle est désormais et telle va rester la structure de la FSSPX, est le point absolument crucial. Cette entité très indépendante – et qui va le rester en cas de reconnaissance canonique – qu'est la FSSPX est absolument pyramidale (une monarchie absolue tempérée d'anarchie, selon la plaisanterie classique). Certes, la santé de Mgr Fellay n'est pas mauvaise. Mais le sort de l'œuvre de Mgr Lefebvre est, à terme, de manière évidente, suspendu, aujourd'hui comme il l'était en 1988, à la succession épiscopale, qui s'est transformée, avec l'aval tacite de Rome, en succession de l'évêque-Supérieur majeur. Il n'y a que deux cas de figure :

1/ Ou bien, l'accord est conclu, ce dont personne qui aime l'Église ne veut douter, tant les avantages aujourd'hui pour elle – qui sont de l'ordre de ceux du Motu Proprio – sont immenses. Alors, dans l'horizon lointain se dessinera paisiblement une succession assurée, exactement comme dans l'Opus Dei, par la nomination par le Pape d'un Prélat-évêque, sur la classique présentation des candidats retenus par l'œuvre.

2/ Ou bien l'accord n'est pas conclu, et le jour-même de la promulgation de l'échec, commenceront (commenceraient) les réflexions et les spéculations sur une ou plusieurs consécrations d'évêques. Elles pourront assurément venir plus tard, mais la perspective en sera immédiate et noircira tout de suite l'horizon par de gros nuages d'orage. Car la situation totalement nouvelle – une Fraternité qui serait désormais ancrée comme définitivement autocéphale, type de l'une des Églises de Mgr Ngo Dinh Thuc – serait par nature grosse de ces nouvelles consécrations. Et cela dans un contexte totalement différent de 1988, celui de Benoît XVI, du Motu Proprio et de l'effritement du Concile, avec rechute automatique dans les excommunications, etc.

Point besoin d'être diplômé de Sciences-Po ou de l'École des Nonces pour comprendre par conséquent qu'au-delà de toutes les tractations (certes, très importantes) sur tel ou tel mot ou paragraphe malheureux du Préambule doctrinal, et qu'au-delà de telle ou telle précision sur les contours de la Prélature personnelle, **LE** problème est celui de la succession, soit sanctionnée par Rome, soit autocéphale, à la tête de la FSSPX.